



Rapport du trésorier Petit Cœur de Beurre *Exercice 2020*

L'année 2020 a été une année compliquée pour tous et Petit Cœur de Beurre n'y déroge pas. Cela se reflète dans les comptes, mais l'Association a su bien résister, se réinventer et être toujours présente pour soutenir les petits cœurs de beurre.

Nos bénévoles n'ont pas pu être autant sur le terrain que les années précédentes et les conséquences sur les comptes sont surtout visibles sur les ventes de produits, mais également sur les dons particuliers qui sont moins élevés qu'en 2019.

Cette année, des changements réglementaires nous ont affectés et donc les comptes présentés sont légèrement différents, mais c'est principalement la présentation qui diffère.

Compte de résultat 2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-08)	Exercice 31/12/19 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 140	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	6 292	44 462
dont ventes de dons en nature	183	
Ventes de prestations de service	27 730	15 500
dont parrainages	18 000	15 000
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 583	
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	328 240	
Mécénats	60 530	
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	29 809	
Autres produits		
Cotisations		2 100
Dons manuels		419 901
Mécénats		30 000
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits	340	25
Total I	459 665	511 988
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	5 962	34 795
Variation de stock	-431	5 951
Autres achats et charges externes	253 264	223 233
Aides financières	30 730	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 409	404
Salaires et traitements	94 208	78 803
Charges sociales	34 575	25 321
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	940	1 071
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	29 707	
Autres charges		
Aides financières		
Autres charges	1 541	525
Total II	452 904	370 104
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	6 761	141 883



PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers	367	552
Total III	367	552
CHARGES FINANCIERES		
Charges financières		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	367	552
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	7 128	142 435
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles		37 493
Total VI	0	37 493
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	-37 493
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	460 032	512 539
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	452 904	407 597
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		29 809
EXCEDENT OU DEFICIT	7 128	75 133

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	16 888	32 941
Prestations en nature	8 590	4 525
Bénévolat	335 376	305 844
TOTAL	360 854	343 310
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	16 888	37 466
Prestations en nature	8 590	
Personnel bénévole	335 376	305 844
TOTAL	360 854	343 310

Les produits d'exploitation s'élevaient à près de **460 K€**, en recul de 10% par rapport à 2019.

Ils se composent principalement des **dons** (1), pour un montant d'environ 419 K€ (soit environ 91% des produits d'exploitation), incluant le mécénat pour plus de 60 K€ et l'utilisation des fonds dédiés pour près de 30 K€, puis des **ventes de prestation de services** (2) pour près de 28 K€, des **ventes de marchandises** (3) s'élevant à environ 6,3 K€ (environ 1.5%), des **cotisations** des adhérents (4) pour 2,1 K€ (près de 0.5%).

- (1) Les **dons** ont diminué de près de 22% par rapport à 2019. Ils s'élèvent à environ 328 K€, soit près de 92 K€ de moins par rapport à 2019. Cela est principalement dû à une baisse des dons provenant des particuliers (y compris les abandons de frais des bénévoles) qui passent de 231 K€ en 2019 à 108 K€ en 2020, alors que les dons entreprises sont en augmentation de 144 K€ à 179 K€. Les dons autres (principalement des dons provenant d'associations) sont quasiment stables à 42 K€ en 2020.

Le montant correspondant au mécénat a augmenté de 30 K€ en 2019 à plus de 60 K€ en 2020. Les partenaires sont les suivants : HR Path pour 30 K€, fidèle pour ce même montant depuis 3 ans, Apicil Prévoyance pour 10 K€, CE Rhône Alpes pour 8,5 K€, la Fondation Banque Rhône Alpes pour 5 K€, Edition Limitée pour 5 K€, Century 21 pour 1,1 K€ et Assurly pour 730€.



Enfin, l'utilisation des fonds dédiés pour près de 30 K€ qui correspondent aux fonds dédiés reçus en 2019 mais non utilisés (AG2R pour plus de 5,4 K€ et HRPATH pour près de 25 K€).

- (2) Les **ventes de prestations de services** s'élevèrent à près de 28 K€ en 2020, contre 15,5 K€ en 2019. Ils comprennent le parrainage pour 18 K€ (AG2R) et la rémunération pour la réalisation d'un film d'information du patient pour 9,5 K€.

- (3) Les **ventes de biens** pour 6,3 K€ se décomposent entre les ventes de goodies proposés par l'Association (33% des ventes de marchandises), 63% pour les différentes ventes de produits (comme par exemple des ventes de livres, des ventes lors des quelques événements de 2020 et les ventes du site de l'Association), et les ventes de produits Kaloo. Ce poste est en forte baisse principalement lié au Covid. L'Association n'a pas organisé de gala en 2020 et quasiment aucun autre événement lors desquels de nombreux goodies ou autres sont vendus.

- (4) Les **cotisations**, s'élevant à 10€ par adhérent, s'élevèrent à 2 140€ pour l'année 2020 et sont stables par rapport à l'année précédente.

En 2020, les subventions d'exploitation reçues par l'Association concernent les aides pour les personnes employées en CDD ou en alternance pour 1,5 K€, 1,5 K€ reçu de l'état pour l'aide aux associations suite à l'épidémie de Covid ainsi que 1,5 K€ reçu du département de la Haute Garonne.

Les achats de marchandises s'élevèrent pour l'année 2020 à environ 6 K€. Ceux-ci correspondent aux **achats de goodies**, qui est le principal poste. Certains de ces goodies sont donnés lors d'événements et d'autres sont vendus directement sur le site de l'Association ou lors d'événements divers tenus sur tout le territoire. Le montant correspondant aux achats de goodies se monte à plus de 6 K€. Ce montant est en baisse (plus de 22 K€ en 2019), l'Association n'ayant organisé quasiment aucun événement sur l'année 2020 étant la principale explication. L'autre composante est également l'**achat de marchandises** pour 800€ (2 achats de tableaux pour le gala de Toulouse de 2019). Nous avons également reçu le remboursement des inscriptions au marathon de 2020 de Toulouse pour environ 900€, qui vient donc en déduction du poste achats de marchandises

Comme chaque année, l'Association a fait un point sur ses stocks en fin d'année 2020. Chaque bénévole a été mis à contribution pour calculer le stock par antenne régionale au 31 décembre. Ainsi la variation de stocks de marchandises s'élève à - 431€, soit des stocks quasiment stables d'une année sur l'autre.

Les autres achats et charges externes s'élevèrent en 2020 à plus de 253 K€ et ont augmenté de 11% par rapport à 2019. Pour mieux comprendre ce poste qui regroupe de nombreuses dépenses variées, en voici le détail:



- Des achats de prestations pour un montant de près de 76 K€ (les ateliers socio-esthétiques, la sophrologie à Necker, les ateliers massage bébé, les prestataires lors du MPPDay virtuel, les animations de goûter, mais aussi pour les aménagements des salles d'hôpitaux) ;
- Les achats de fournitures pour les hôpitaux pour environ 52 K€;
- La location du siège de l'Association à Courbevoie et Toulouse pour un total de 26,8 K€, assurances comprises ;
- Les voyages et frais de restauration des salariés et des bénévoles (carburant, trains et avions, forfaits kilométriques et frais de restauration, locations voitures) pour plus de 21 K€;
- Les fournitures administratives, les fournitures d'entretien et les impressions pour environ 18 K€ ;
- Les diverses rémunérations de prestataires pour 14,4 K€ (comme pour la réalisation des fiches les Essentiels, des réalisations vidéos ou de livrets/fiches...)
- Les frais d'affranchissements pour tous les envois (7,7 K€) ;
- Les locations de salles pour les événements, ainsi que les locations de matériel et l'achat de fournitures pour les événements (7 K€);
- Les honoraires de l'expert comptable (5,3 K€) ;
- La location de sites internet représente un montant de près de 5 K€ (logiciel Assoconnect quasi exclusivement) ;
- Les frais liés aux différents cadeaux faits pour 3,5 K€ (Noël, carte cadeaux MPPDay...)
- Les honoraires du CAC (3 K€) ;
- La location et maintenance des imprimantes (plus de 3 K€) ;
- La formation des salariés (2,6 K€) ;
- Les diverses cotisations (banque, BNI, Tous Bénévoles, ...) pour 2 K€ ;
- Les frais de publicité pour 1 K€ ;
- Les honoraires du prestataire de paie pour environ 1 K€ ;
- Les frais de télécommunication (2 lignes portables pour les salariées ainsi qu'une ligne fixe/internet au siège de l'association) pour plus de 800€, etc...

En 2020, le montant des salaires et des charges sociales représente une charge totale d'environ 129K€. Cela comprend les trois salariés, les alternants ainsi que les salaires versés à certains professionnels (salaires et charges sociales également).

L'un des éléments important à noter également est le niveau des aides financières (auparavant classées en charges exceptionnelles) qui se monte à environ 31 K€ (vs. 37,5 K€ en 2019). Il correspond aux dons faits par l'Association à différents organismes ainsi que les aides octroyées liées au Covid et à la commission solidarité, réparties comme suit :

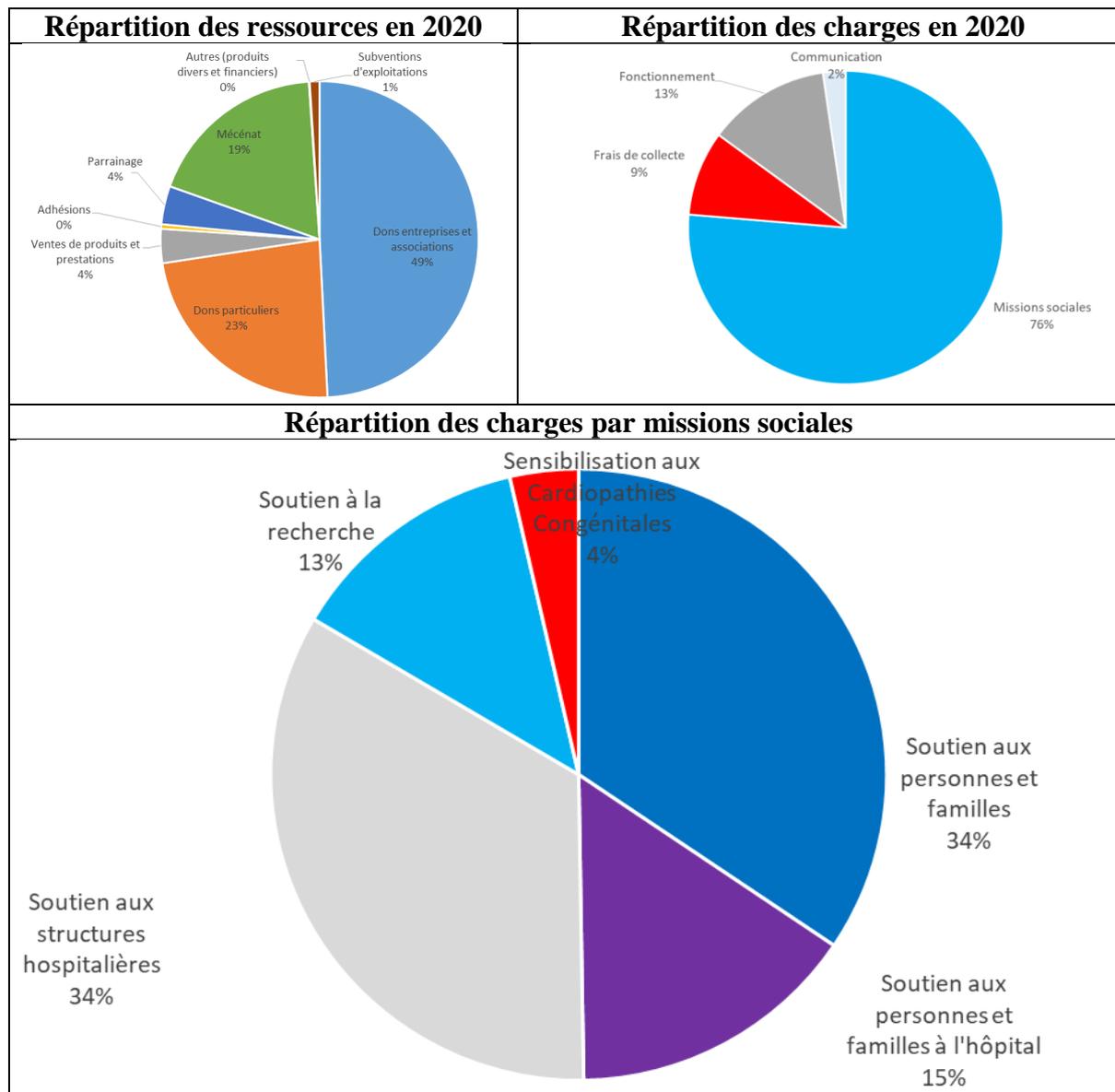
- Don à l'ARCFA pour environ 4,5 K€ ;
- Bourse Jeune - Société Française de Cardiologie – (12 K€) ;
- Don au Fond CHU Tours (1,5 K€) pour un projet d'éducation thérapeutique;
- près de 5 K€ d'aides octroyées via la Commission de Solidarité de l'Association ; et
- près de 7 K€ reversés dans le cadre de l'aide Covid spécialement mise en place en 2020 uniquement.



Ce montant est en baisse pour plusieurs raisons : tout d'abord la course des héros n'a pas eu lieu en 2020 et donc les fonds collectés pour cet évènement ont été plus faibles que les années précédentes et donc le montant reversé à l'ARCFA a également été en forte baisse. L'habituel gala de l'Association n'a pas non plus eu lieu à cause de la situation sanitaire, l'occasion de faire un don également pour la recherche.

L'excédent 2020 ressort à 7 128€.

Répartition des ressources, charges et description des ventilations analytiques



La répartition des ressources a déjà été expliquée plus haut dans le détail des produits d'exploitation. Le graphique permet de visualiser d'où proviennent ces ressources plus clairement.

En ce qui concerne les charges, elles ont été expliquées également dans les postes comptables "achats de marchandises" et "autres achats non stockés et charges externes", mais nous les ventilons ici analytiquement afin d'en faciliter la compréhension et de comprendre les chiffres d'une manière beaucoup plus opérationnelle.

Les Frais de fonctionnement incluent principalement la location du local de Courbevoie et de Toulouse, une partie des salaires des 3 salariées, les assurances, les honoraires de l'expert comptable et du CAC, les frais de fonctionnement quotidien de l'Association et de la tenue des locaux.

Bilan 2020

Actif

ACTIF	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-06)			Exercice 31/12/19 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 806	2 961	1 844	2 784
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 806	2 961	1 844	2 784
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières	5 700	0	5 700	4 050
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	5 700		5 700	4 050
ACTIF IMMOBILISE (I)	10 506	2 961	7 544	6 834
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	22 865		22 865	22 434
Avances et acomptes versés sur commandes				9 208
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	9 500		9 500	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	54 033		54 033	52 043
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	238 230		238 230	202 023
Charges constatées d'avance	8 389		8 389	8 111
ACTIF CIRCULANT (II)	333 017	0	333 017	293 820
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	343 522	2 961	340 561	300 654

Les immobilisations corporelles sont composés des investissements en matériels faits par l'Association sans nouvel investissement effectué en 2020.

Les autres immobilisations financières de 5 700€ correspondent au cautionnement des locaux du siège à Courbevoie (4 050€) ainsi que des nouveaux locaux à Balma (1 650€).

La valorisation du stock a été effectuée fin décembre 2020 pour un montant de plus de 22 800€. Il a été évalué sur la base du prix d'achat. Il se compose notamment de t-shirts, de note books, de stylos, de stylos lampe poche, de tote bags, casquettes, porte-clés, clé USB, batteries externes, etc... Le stock est stable par rapport à 2019.

Les créances clients d'un montant de 9 500€ correspondent à la réalisation d'un film pour l'information du patient qui n'a été réglé qu'en janvier 2021.



Les autres créances (plus de 54 K€) correspondent notamment à des sommes reçues par l'Association en 2021 au titre de 2020. Cela comprend des sommes reversées par Facebook (dons particuliers lors de collectes), Sum up (terminal de paiement qui permet à l'Association de recevoir des paiements par Carte Bleue lors de la vente de goodies, de kaloos ou bien de recevoir des dons), ou des remises de chèques de 2020 effectuées en 2021.

Cela comprend également les sommes non reçues des conventions (AG2R et CE Rhône Alpes pour respectivement 8,5 K€ et 18,2 K€).

Enfin, cela inclut les dettes fournisseurs pour lesquelles les factures et livraisons sont intervenues en 2021 pour un total de plus de 11,5 K€.

Les disponibilités correspondent au montant que l'Association a sur ses comptes au 31/12/2020 (compte courant et Livret A), soit un montant total de plus de 238 K€.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à près de 8 400€ et correspondent à des factures émises en 2019 ou 2020 mais qui concernent des prestations de 2021. Cela comprend principalement la somme versée à Alvarum en décembre 2019 pour la Course des Héros 2020 (qui finalement est à nouveau reportée) pour plus de 7 100€. Le reste est en majeure partie le pro rata 2021 des diverses cotisations payées pour assurances (pour une année de mars 2020 à mars 2021 ; assurances habitation, imprimantes), pour la location du site internet à Assoconnect (de mars à mars également) ou encore Zoom par exemple.

Passif

PASSIF	Exercice 31/12/20 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/19 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	241 266	166 133
Excédent ou déficit de l'exercice	7 128	75 133
Situation nette (sous total)	248 394	241 266
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I	248 394	241 266
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	29 707	
Total II	29 707	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	0	0
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		29 809
Total III bis	0	29 809
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	22 624	8 885
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	21 596	17 694
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	18 240	3 000
Total IV	62 460	29 580
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + III bis + IV + V)	340 561	300 654

Le principal élément à noter dans le passif est l'absence de dettes financières, l'Association ne montre donc toujours aucune dépendance financière vis-à-vis de l'extérieur.



Les fonds dédiés sont des fonds reçus de partenaires qui sont dédiés à une utilisation définie dans une convention et qui n'ont pas encore été utilisés.

Le report des fonds dédiés en 2020 s'élève à 29 700€ et se répartit de la manière suivante :

- HR Path pour plus de 15 K€
- Caisse d'Épargne Rhône Alpes pour 8,5 K€
- Assurly pour 730€ et
- Fondation de la banque Rhône Alpes pour 5 K€.

Les dettes fournisseurs sont des dettes constatées pour 2020 mais payées en 2021 ou non encore payées.

Les produits constatés d'avance d'un montant de 18 K€ correspondent à la part du don AG2R Rhône Alpes liée à la convention pour 2021-2022.

Contribution volontaire

Le bénévolat a été estimé à près de 335 K€ (contre 306 K€ en 2019). Il a été estimé sur une base de 24 480 heures réparties entre les correspondants, les fonctions supports et les "Amis de Petit Cœur de Beurre".

Les avantages en nature (dons de produits et prestations en nature) ont été estimés à près de 25 500€.